

ULRIC DE VARENS

Créateur de Parfums

Ulric de Varens éligible au PEA-PME

Ulric de Varens annonce respecter tous les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars dernier (décret n°2014-283).

Les actions d'Ulric de Varens peuvent en conséquence être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

Ce nouveau compte d'épargne devra intégrer 75 % de titres de PME et ETI, dont 50 % en actions, sans dépasser 75 000 euros.

Y sont éligibles les sociétés de moins de 5 000 salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1,5 milliard d'euros ou le total de bilan à 2 milliards.

Résultats annuels 2013 : Mercredi 30 avril 2014

Pour en savoir plus sur Ulric de Varens et ses créations : www.ulric-de-varens.com

ISIN FR0000079980-UDV Reuters ULRC.PA Bloomberg ULDV Les titres Ulric de Varens sont cotés sur NYSE Euronext C

Contacts

ULRIC DE VARENS

Ulric VIELLARD

Tél : 01 56 90 32 32

Mail : contactparis@ulric-de-varens.com

CV

CAP VALUE

Communication financière

Gilles BROQUELET

Tel : 01 80 81 5000

gbroquelet@capvalue.fr